



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00445

Numéro SIREN : 340 269 943

Nom ou dénomination : S.L.D.V.

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2016 sous le numéro de dépôt A2016/001754



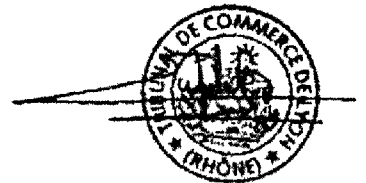
4687734

Dénomination : S.L.D.V.
Adresse : 74 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 1987B00445
n° d'identification : 340 269 943

n° de dépôt : A2016/001754
Date du dépôt : 18/01/2016

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
08/01/2016



4687734

S.L.D.V.

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 45 700 €
Siège social : 74 avenue Jean Jaurès
69007 LYON
340 269 943 RCS LYON**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
S.L.D.V.
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

(Articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce)

**Philippe GAUCHER Commissaire aux Comptes
4, ch. des Pierres Blanches 69450 Saint-Cyr au Mont d'Or**

S.L.D.V.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE
S.L.D.V.
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

(Articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce)

En exécution des missions qui m'ont été confiées, en application des articles L 224-3 et L223-43 du Code de Commerce, à l'unanimité des associés en date du 14 décembre 2015, je vous présente mon rapport sur la transformation de la SARL S.L.D.V. en société par actions simplifiée qui a été établi afin de vous faire connaître mon appréciation :

- sur la valeur des biens composant l'actif social et sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social
- sur la situation de votre société.

1 . Présentation de l'opération de transformation proposée aux associés :

La société S.L.D.V. a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée le 26 février 1987, date de son immatriculation au RCS.

Le capital social de la SARL S.L.D.V. s'élève à 45 700 €, ce qui est suffisant par rapport à l'obligation de capital minimum dans les sociétés par actions simplifiées.

La transformation envisagée n'entraînerait pas la création d'une personne morale nouvelle.

La société, conservant sa personnalité juridique, continuerait d'exister sous sa nouvelle forme, sans changement de son actif social.

La durée et le siège social seraient également inchangés. L'objet social serait identique à savoir : La création et la gestion d'une salle de sport, culture physique et relaxation avec toutes activités annexes, notamment bar-restaurant, et cabinet d'esthétique ; la vente de

vêtements et matériels de sport. Le courtage en produits du sol, import, export et vente de tous biens de consommation. La fabrication de matériels.

2 . Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social :

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

3 . Appréciation de la situation de votre société

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

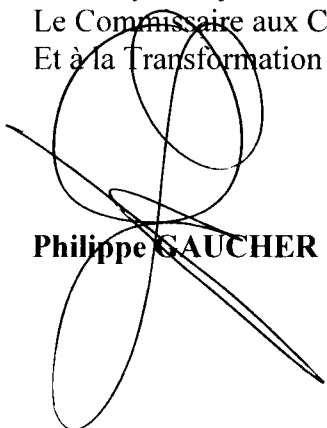
La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

-Sur l'exercice en cours, l'activité est satisfaisante.

-La situation financière de la société est saine avec un niveau de trésorerie tout à fait satisfaisant.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Saint-Cyr le 8 janvier 2016
Le Commissaire aux Comptes
Et à la Transformation


Philippe GAUCHER